La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous les jours sauf les week-end

27ème année - N°5246 - Mercredi 18 Novembre 2026 - Prix : 200 Fc

CARBURANT :

Vers une hausse des prix à la pompe ?



Cafouillage devant une station service. Photo d'illustration

7ÈME ÉDITION DU FACC :

Les médinas comoriennes, un potentiel économique à valoriser

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

08 Djamadul - Ahir 1448
Prières aux heures officielles
Du 16 au 120 Novembre 2026

Lever du soleil:
05h 31mn
Coucher du soleil:
18h 12mn

Fadjr :	04h 20mn
Dhouhr :	11h 55mn
Ansr :	15h 27mn
Maghrib:	18h 15mn
Incha:	19h 29mn



COOPÉRATION :

Le PNUD et l'UDC lancent les « Dialogues pour le développement »

À l'occasion des 50 ans de coopération entre les Comores et le PNUD, l'Université des Comores a accueilli, ce mardi 17 novembre, la première rencontre des « Dialogues pour le développement des Comores ». Cette matinée a été consacrée à deux enjeux majeurs : l'avenir de la coopération au développement et les perspectives d'emploi pour la jeunesse comorienne.



Organisée conjointement par le représentant résident du PNUD aux Comores, Luca Monge Roffarello, et le recteur de l'Université des Comores, cette rencontre marque le lancement d'une série de débats réunissant le monde universitaire, les institutions nationales, le secteur privé, la société civile, les partenaires au développement et les jeunes. Elle vise à tirer les enseignements de cinq décennies de partenariat, à analyser les perspectives de croissance et à formuler des recommandations concrètes. En ouverture de la matinée, les participants ont pris part à une visite guidée d'une exposition installée à la bibliothèque de l'Université des Comores. Celle-ci retrace les grandes étapes de ces cinquante années de coopération. Des Objectifs du Millénaire pour le développement à la conférence des partenaires organisée à Maurice, en passant par les mobilisations en faveur de l'environnement, l'inauguration du siège de la Maison des Nations unies aux Comores en 1995 ou encore la construction de l'hôpital de Mitsoudjé, autant de repères qui racontent l'évolution du pays et de son partenariat avec le PNUD.

Prenant la parole, Luca Monge Roffarello a ouvert son allocution par un retour en 1976, un an après l'indépendance des Comores, année qui marque le début du partenariat entre le pays et le PNUD. S'adressant directement aux étudiants, il a rappelé que ces cinquante années représentent « plus du double de votre âge, l'histoire de vos parents, parfois de vos grands-parents », une histoire construite autour de la confiance et de la solidarité. Le représentant résident du PNUD a toutefois plaidé pour un regard lucide sur les défis qui persistent, notamment en matière d'emploi, de formation et de résilience climatique. « Reconnaître les progrès, c'est aussi regarder avec lucidité ce qui n'a pas suffisamment fonctionné », a-t-il souligné. Face à l'évolution du monde et des Comores, il a appelé à repenser les modalités de cette coopération : « Moins de projets isolés, plus de transformation structurelle. Moins d'assistance, plus de capacités nationales, d'innovation et d'opportunités économiques durables. Il ne s'agit pas de faire davantage de projets, mais de contribuer davantage aux transformations dont le pays a besoin. »

Pour lui, le choix de l'Université pour accueillir le lancement de ces assises revêt une forte portée symbolique. « L'Université ne doit pas seulement préparer les jeunes au monde du travail. Elle doit aussi contribuer à préparer le pays aux transformations du monde. » Rappelant que l'innovation « n'est pas le privilège des grandes économies », il a expliqué qu'elle pouvait également naître de la valorisation d'un produit agricole local ou de meilleures pratiques de gestion des déchets. Il a notamment mis en avant l'appui du PNUD à des initiatives comme l'UNIPOD, destinées à stimuler l'entrepreneuriat étudiant. De son côté, le commissaire général au Plan a placé l'Université au cœur du progrès national. Face aux enjeux numériques et climatiques, il a proposé d'intégrer au Plan d'action pour les Comores émergentes (PACE) un programme structuré autour de quatre axes : les infrastructures, les équipements, la formation et la coopération internationale. Il a également plaidé pour un rapprochement durable entre l'Université et le secteur privé.

Le recteur de l'Université des Comores, Ibouroi Ali Tabibou, a, pour sa part, salué la solidité de ce partenariat cinquantenaire avec le PNUD. Rappelant les missions fondamentales de l'institution, à savoir produire du savoir, former des compétences et éclairer les politiques publiques, il a appelé la communauté universitaire à prendre pleinement part aux transformations nationales. La rencontre s'est poursuivie par une conférence-débat particulièrement suivie, au cours de laquelle les étudiantes et étudiants ont pu échanger directement avec les panélistes. Répondant à l'invitation du représentant résident, qui les avait encouragés à « ne pas venir ici simplement pour écouter », mais plutôt à « questionner, proposer, parfois contester », les jeunes ont pris une part active aux discussions, notamment sur les perspectives d'emploi. Luca Monge Roffarello a conclu son intervention par un message mobilisateur : « Une idée peut devenir un projet. Un projet peut créer des emplois. Une génération engagée peut transformer un pays. » Il a ainsi assuré que l'avenir des Comores « se construira avec vous, par vous et grâce à vous ».

El-Aniou Fatima

CHANTAGE SEXUEL :

18 mois de prison requis contre Ali Abdouraoufou

Le parquet de la République a requis une peine de 18 mois d'emprisonnement contre Ali Abdouraoufou, poursuivi pour chantage sexuel sur une jeune étudiante, menacée de voir une photo intime diffusée sur les réseaux sociaux. Le prévenu a reconnu une partie des faits à la barre. Le tribunal correctionnel de Moroni rendra son délibéré jeudi 19 novembre.

Selon les éléments exposés à l'audience, l'affaire trouve son origine dans plusieurs tentatives de séduction infructueuses sur WhatsApp. Sous une fausse identité, Ali Abdouraoufou aurait fini par exercer un chantage sur la jeune femme, la menaçant de diffuser une photo intime d'elle si elle refusait d'avoir des relations sexuelles avec lui. À la barre, le prévenu a reconnu les faits, précisant avoir utilisé une photographie obtenue auprès de Mouade, le petit ami de la victime. Il a indiqué que cette image se trouvait dans son téléphone depuis 2019. Pour sa défense, il a exprimé ses regrets, soulignant que la victime et lui étaient originaires de la même ville. Entendue à son tour, Nasla Pasoko, étudiante en sciences de la vie à l'École de santé, a décrit l'engrenage des menaces et des pressions subies. Elle a expliqué avoir reçu plusieurs messages sur WhatsApp, l'enjoignant de céder aux avances de son interlocuteur sous peine de voir son image diffusée sur les réseaux sociaux.

« Vendredi 06 novembre, une personne me contacte et m'envoie une photo de moi nue, en menaçant de publier si je refuse de coucher avec lui », a-t-elle déclaré devant le tribunal. Face à ces menaces, la jeune femme s'est confiée à ses parents, qui ont aussitôt alerté la police. Les enquêteurs ont alors organisé un dispositif pour assurer sa sécurité et interpeller l'auteur présumé du chantage. Vêtue d'une djellaba noire et d'un châle rouge, la plaignante a précisé que la photographie remontait à 2019, alors qu'elle n'avait que 13 ans. Elle a expliqué l'avoir prise elle-même à l'aide du téléphone portable d'un ami. Un rendez-vous a ensuite été organisé à Moroni, dans le quartier IJCI. Guidée à distance par des messages WhatsApp, la victime s'est rendue dans une maison où elle a découvert un homme nu, le visage dissimulé sous une cagoule. « J'ai fait signe à la police. Elle est entrée. Et c'est au moment où j'ai remarqué son visage qu'il est du même village que moi », a-t-elle raconté à la barre. Le prévenu n'a pas contesté cette version des faits. Il a reconnu avoir utilisé une fausse identité et porté une cagoule pour éviter d'être reconnu par la jeune femme.

Dans sa plaidoirie, Me Fahade Bakari, avocat de la partie civile, a insisté sur le recours à une fausse identité, la détermination du prévenu et les éléments constitutifs de l'infraction. Il a demandé un franc symbolique en réparation du préjudice subi, ainsi que 500 000 francs comoriens au titre des frais de procédure et de l'obligation de plaider. De son côté, le parquet de la Republque a requis une peine de 18 mois d'emprisonnement, dont cinq ans ferme. En défense, Me Faissoily Mohamed Ali a plaidé le bénéfice du doute. Tout en reconnaissant les aveux partiels de son client sur le déroulement des faits, il a invité le tribunal à examiner avec prudence les éléments du dossier et les zones d'ombre qu'il estime subsister. L'avocat a notamment mis en garde contre une décision dictée par « les émotions ». Le tribunal correctionnel rendra son verdict ce jeudi 19 novembre.

El-Aniou Fatima

Suite de la page 1

CARBURANT :

Vers une hausse des prix à la pompe ?

Le gouvernement envisagerait de valider, ce mercredi en conseil des ministres, une nouvelle hausse des prix du carburant applicable dès ce jeudi 19 novembre. Un projet porté par les ministères des Finances et de l'Économie sans concertation préalable avec les organisations patronales ni avec le syndicat Usukani wa Masiwa.

Cette fois sera-t-elle la bonne ? Six mois après l'échec cuisant d'une précédente réforme tarifaire, l'exécutif tente de revenir à la charge. Depuis lundi, les ministères des Finances et de l'Économie s'emploient à informer les opérateurs économiques et les transporteurs de la décision d'augmenter les prix de 75 Fc pour l'essence (qui passera ainsi de 750 Fc à 825 Fc) et de 100 Fc pour le gazole (de 650 Fc à 750 Fc). Le pétrole lampant devrait, cette fois, en être épargné.

Convié lundi après-midi, les organisations patronales Nouvelle Opaco et Modec, ont réagi en ordre dispersé face à ce qu'elles considèrent comme un passage en force. La Nouvelle Opaco a en effet préféré boycotter la rencontre. Selon nos indiscrétions, ses dirigeants dénoncent le fait de ne pas avoir été associés à l'élaboration des nouvelles propositions. À ce mécontentement s'ajoute un grief plus profond à l'encontre du ministre des Finances, auquel l'organisation reproche de n'avoir jamais pris contact avec elle depuis sa prise de fonctions en début d'année, pas même lors de la préparation du projet de loi de finances pour 2027.

Même amertume ou presque pour le Modec qui, bien qu'également tenu à l'écart des discussions préalables, a fait le choix de répondre présent à l'invitation, quitte à être mis devant le fait accompli. « Nous avons juste été informés [du projet de hausse des prix du carburant] », reconnaît son vice-président, Amine Soef, contacté par nos soins. S'il concède que la hausse envisagée « n'est pas minime », il la juge toutefois « modérée ». Une relative modération qui n'empêche pas son organisation de « réfléchir à des propositions de mesures d'accompagnement, notamment au niveau de la douane », afin d'éviter que la hausse des prix du carburant n'entraîne une flambée générale des prix à la consommation. Privilégiant le dialogue, le Modec affirme avoir obtenu du gouvernement la garantie d'une baisse des prix dès que la situation sur le marché international se stabilisera.

De son côté, le syndicat des transporteurs Usukani wa Masiwa a finalement été reçu hier mardi vers 11 heures. Nous ignorons à ce stade sa position sur cette nouvelle mouture.

Cette prudence des acteurs économiques s'explique avant tout par le souvenir encore frais de la crise du mois de mai dernier. Pour rappel, entre le lundi 11 et le samedi 16 mai, l'archipel avait été totalement paralysé par une grève générale déclenchée par les syndicats des commerçants et des transporteurs routiers, vent debout contre des augmentations drastiques : le gazole était ainsi passé de 650 à 950 Fc l'essence de 750 à 1000 Fc, et le pétrole lampant de 350 à 450 Fc.

Alors que le président Azali Assoumani et son gouvernement affichaient à l'époque une posture d'inflexibilité. Les négociateurs gouvernementaux n'avaient d'ailleurs pas hésité à présenter la mesure comme « à prendre ou à laisser ». C'est finalement l'appareil sécuritaire qui a contraint l'exécutif à un spectaculaire virage à 180 degrés. Alerté par le chef d'état-major, le général Youssouf Idjihadi, ainsi que par la puissante direction nationale de la protection de l'État (DNPE), le chef de l'État a pris la mesure du risque d'embrasement social généralisé et de déstabilisation du pouvoir, et a fini par céder en ordonnant la suspension de la hausse.

Seule une poignée de proches était dans la confidence. Son ministre des Finances, Moussa Abderemane, pourtant en pleine campagne de mobilisation en faveur de la réforme dans sa région de Hambou, a appris le recul du gouvernement en même temps que le reste de la population, lors de la déclaration à la presse faite au secrétariat général du gouvernement, dans la soirée du 16 mai. Reste désormais à savoir si la méthode retenue cette semaine permettra à l'exécutif d'éviter une nouvelle paralysie du pays.

Toufé Maecha

7ÈME ÉDITION DU FACC :

Les médinas comoriennes, un potentiel économique à valoriser

Inaugurée le 16 novembre dernier à Anjouan, la 7e édition du Festival d'Arts Contemporains des Comores (FACC) met en avant les retombées économiques de la culture et du patrimoine. Entre mobilisation des artisans, dynamisation du commerce et perspectives de réhabilitation des médinas, les organisateurs défendent une approche de la création artistique comme levier de développement local.

Le Festival d'Arts Contemporains des Comores (FACC) entend faire du patrimoine un levier de développement économique. Lancée le 16 novembre à Anjouan, sa 7e édition, placée sous le thème « Cher Anta Diop ! Architecture de la mémoire – Sources du futur », réunit près de 40 artistes autour de trois axes dont l'éducation, l'art et les sciences. Au-delà des expositions et des rencontres, la manifestation met en avant les retombées que l'activité culturelle peut générer pour les populations locales. Pour le directeur artistique du festival, Denis Balthazar, l'organisation d'un tel événement stimule plusieurs secteurs, notamment l'hôtellerie, la restauration, le commerce et l'artisanat. « Le festival est un véritable moteur économique », affirme-t-il. Les achats de matériel, les besoins en transport et le recours à la main-d'œuvre locale participent, selon lui, à renforcer les échanges économiques. À Anjouan, les préparatifs ont notamment nécessité des achats auprès des commerçants et la mobilisation de différents artisans.

Cette participation se manifeste dans les installations artistiques présentées au palais Ujumbé et dans d'autres espaces d'exposition. Menuisiers, métalliers, soudeurs et peintres ont été sollicités pour concevoir et installer des supports adaptés aux œuvres. Pour la présidente du FACC, Fatima Ousseni, ces collaborations constituent déjà des retombées concrètes. « Les artisans sont déjà à la manœuvre », souligne-t-elle, en évoquant les professionnels ayant participé à la fabrication, à la soudure, à la peinture et à l'installation des structures. Au-delà de la rémunération de ces prestations, elle insiste sur l'acquisition de nouvelles compétences. Les artisans impliqués pourront réutiliser leur savoir-faire lors d'autres manifestations. « C'est un savoir qu'elles maîtrisent désormais », explique-t-elle, soulignant ainsi l'intérêt de leur association à la production culturelle.

Dans son communiqué du 12 novembre, le FACC présente la valorisation des médinas comoriennes comme un enjeu de cette édition. La réhabilitation des bâtiments historiques pourrait favoriser l'émergence de nouveaux métiers, mobiliser des compétences locales et développer des activités artisanales et commerciales. Fatima Ousseni évoque notamment les métiers liés aux stucs, à la chaux et aux techniques traditionnelles de construction. « Il y a des savoirs à acquérir, des formations à lancer et des enseignements à apprendre », indique-t-elle. Elle considère également les motifs architecturaux traditionnels comme une source d'inspiration pour les artistes et les acteurs de l'économie créative.

Pour la commissaire, les anciennes bâtisses représentent une richesse qui mérite d'être préservée et réinvestie dans les usages contemporains. Elle appelle notamment à mettre davantage en valeur les formes et les dessins architecturaux dans les productions artistiques et culturelles. Si les dépenses liées au festival génèrent une activité économique ponctuelle, leur prolongement constitue un enjeu majeur. La formation, la transmission des savoir-faire et la préservation du patrimoine apparaissent comme des conditions essentielles pour inscrire cette dynamique dans la durée. « On est riche aux Comores. Accompagner cette richesse, elle est déjà là, accompagnez-nous », lance Fatima Ousseni à l'adresse des partenaires. Une invitation à considérer le patrimoine non seulement comme un héritage à préserver, mais aussi comme une ressource économique à valoriser.

Mohamed Ali Nasra



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
Mohamed Youssouf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra
Hamdi Abdillahi Rahilie
El-Aniou Fatima
Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

LIBRE OPINION

Le prix de la pensée (1ère partie)

Au début, c'était une grande crainte, mais les choses ont fini par se poser. Il y a quelques jours, le livre C'était ça ou mourir, premier roman marquant de l'écrivain canado-haïtien Thélyson Orélien, publié aux Éditions Grasset en août 2026 et lauréat du prix du roman Fnac, s'est retrouvé au cœur d'une vive polémique, en septembre 2026, autour de soupçons d'utilisation de l'intelligence artificielle. Cette controverse, mais également les nombreuses discussions que j'ai eues à l'aéroport d'Orly avec plusieurs personnes ayant chacune exprimé leur point de vue sur la question, puis les échanges que j'ai eus avec certains de mes collègues, notamment Adrien Grandamy et Ivana Caille, m'ont conduit à prendre le temps d'écrire sur cette affaire et, plus largement, sur la place que l'intelligence artificielle occupe désormais dans l'écriture et dans les sciences, particulièrement dans les sciences humaines et sociales.

Lorsque l'on m'a fait savoir que l'auteur de C'était ça ou mourir aurait utilisé l'intelligence artificielle, cela ne m'a pas particulièrement choqué. Je n'ai d'ailleurs accusé personne : je me suis simplement demandé si cela pouvait être possible. Ma perception ne reposait pas sur le livre lui-même puisque, pour être parfaitement sincère, je ne l'ai jamais lu ; je me suis uniquement intéressé aux discussions qu'il a suscitées. Mais après avoir mûrement réfléchi, et parce que je porte moi-même un attachement profond à l'écriture et à la pensée, j'ai estimé nécessaire d'exposer ma propre position. La question qui m'intéresse n'est donc pas de déterminer dans quelle proportion l'intelligence artificielle aurait été utilisée, ni même de savoir exactement de quelle manière elle aurait pu intervenir. Ce qui m'interpelle davantage est la place que nous sommes en train de lui accorder dans l'écriture et dans la pensée. Aussi remarquable soit-elle, l'intelligence artificielle demeure un outil dont la puissance permet d'accéder, en un temps extrêmement court, à une quantité considérable d'informations. C'est précisément cette efficacité qui doit nous conduire à réfléchir à ses limites lorsqu'il ne s'agit plus seulement d'obtenir une information, mais de penser, d'écrire et de produire une œuvre.

Le travail invisible derrière les grandes œuvres

Je m'oppose, pour ma part, à l'utilisation de l'intelligence artificielle lorsqu'elle intervient directement dans l'écriture et dans la pensée, parce que son emploi risque d'enlever à la littérature une part essentielle de sa beauté. Cette beauté ne réside pas uniquement dans le résultat que le lecteur découvre ; elle tient également au travail qui a permis de le faire naître. Des générations d'écrivains ont consacré leur intelligence, leur temps et leur capacité de création à construire des œuvres qui ont traversé les siècles. La fécondité littéraire n'est certes pas nécessairement proportionnelle au nombre d'années consacrées à l'écriture, mais certains auteurs ont porté la production intellectuelle à un degré véritablement exceptionnel. Voltaire en constitue sans doute l'un des exemples les plus saisissants : selon la Voltaire Foundation de l'Université d'Oxford, son œuvre connue dépasse les 2 000 textes, pour une carrière littéraire de près de soixante années et environ quinze millions de mots. De son vivant déjà, ses écrits avaient fait l'objet d'une édition complète en quarante volumes, publiée à Genève en 1775. Victor Hugo, Ronsard et Molière témoignent eux aussi de cette extraordinaire capacité de création, dans des proportions, des genres et des périodes différents. Il serait toutefois trompeur de comparer mécaniquement le nombre de volumes de leurs œuvres complètes, puisqu'un volume peut réunir plusieurs textes tandis qu'une même œuvre peut être répartie sur plusieurs tomes. Ce qui importe, au-delà du décompte matériel, est l'ampleur, la diversité et la continuité de leur production. À leur époque, avoir une idée ne suffisait pas : il fallait lui donner une forme par ses propres moyens. L'écriture exigeait de chercher le mot juste, d'éprouver une formulation, de reprendre un passage, de relire et de perfectionner progressivement le texte. Une part du travail littéraire résidait précisément dans cette confrontation patiente entre l'idée et la manière de l'exprimer. Le génie de ces auteurs ne se trouvait donc pas seulement dans ce qu'ils avaient à dire, mais aussi dans la manière dont ils façonnaient leurs œuvres jusqu'à leur dernière ligne.

C'est précisément à cet endroit que se situe ma première critique. Là où l'écrivain devait autrefois parcourir lui-même l'ensemble du chemin qui mène de l'idée à sa formulation définitive, nous disposons désormais d'un outil capable d'intervenir en quelques instants dans certaines étapes de cette construction. Certains y verront naturellement un progrès, puisqu'il permet de gagner un temps considérable. Je peux comprendre cet argument. Mais lorsque l'écriture est considérée comme un exercice de la pensée et non comme la seule production d'un résultat final, cette économie de temps soulève une question plus profonde : que devient une œuvre lorsque l'on retire au créateur une partie du chemin qui permettait précisément de la construire ? À partir du moment où chacun peut utiliser l'intelligence artificielle pour obtenir rapidement un texte abouti, il devient possible, avec une bonne maîtrise de l'outil, de produire potentiellement un livre après l'autre à un rythme qui aurait été inimaginable autrefois. Le problème n'est donc pas seulement la rapidité avec laquelle un texte peut être obtenu, mais la transformation possible du rapport de l'auteur à son propre travail. Écrire suppose aussi de chercher, d'hésiter, de recommencer, de renoncer à une formulation pour en trouver une autre et, parfois, de découvrir sa propre pensée au cours même de cet effort. Si une partie substantielle de ce cheminement est déléguée, l'écriture risque alors de devenir moins une discipline à exercer qu'un résultat à obtenir. Or, c'est précisément dans ce cheminement que se construit une part essentielle de la création.

La question devient enfin plus profonde lorsque l'intelligence artificielle intervient dans la maîtrise même de la langue. Savoir conjuguer, construire une phrase, choisir un terme, organiser une idée et donner à une pensée sa juste expression ne constituent pas des opérations étrangères à l'écriture : elles en sont une partie intégrante. La langue n'est pas un simple habillage que l'on ajouterait à une pensée déjà achevée ; elle participe à sa formation, à sa précision et à ses nuances. Dès



lors, lorsqu'un auteur peut déléguer systématiquement la correction de ses fautes, la reformulation de ses phrases ou l'amélioration de son expression, une question se pose : peut-il encore considérer pleinement comme siennes les capacités qui ont permis de donner naissance à son œuvre ? Le risque ne réside pas seulement dans le fait de produire un texte sans maîtriser parfaitement la langue, mais dans la possibilité de perdre progressivement l'exercice de cette maîtrise. Une écriture peut ainsi devenir plus correcte en apparence sans que son auteur soit devenu plus capable de penser ou d'écrire par lui-même. C'est pourquoi l'enjeu dépasse largement la seule question de l'orthographe ou de la grammaire : il concerne la relation entre la langue, la pensée et celui qui les met en œuvre. Préserver l'écriture comme un travail intellectuel, c'est donc préserver l'effort par lequel l'auteur apprend à maîtriser ses propres instruments, à affiner sa pensée et à donner à celle-ci une forme qui lui appartient véritablement.

Quand la facilité transforme notre rapport au savoir

Il faut, avant toute chose, comprendre que l'écriture intellectuelle ne naît jamais de rien. Derrière un mémoire, une thèse, un essai ou une recherche se trouve normalement un parcours qui commence par la lecture. Celui qui entreprend un travail scientifique doit d'abord aller à la rencontre de ce qui a été pensé avant lui : consulter les ouvrages, parcourir les bibliothèques, identifier les auteurs, découvrir les travaux déjà consacrés à son sujet et confronter progressivement les différentes références qui peuvent éclairer sa propre réflexion. Il faut lire les autres avant de pouvoir prétendre apporter quelque chose de nouveau. Personne ne connaît spontanément le livre qu'il doit ouvrir, l'auteur qu'il doit consulter ou la page dans laquelle se trouve l'information susceptible de faire avancer sa recherche ; c'est précisément le travail de recherche qui permet de les découvrir. Le terme même de « chercheur » avait autrefois une dimension particulièrement concrète : il fallait véritablement chercher. Il fallait parcourir des rayonnages, consulter des catalogues, ouvrir des ouvrages, prendre connaissance de travaux parfois éloignés les uns des autres et établir progressivement des rapprochements. Ce chemin pouvait être long, parfois même décourageant, mais il constituait aussi une confrontation directe avec le savoir et avec la diversité des sources.

L'intelligence artificielle modifie profondément cette relation au savoir. Une question, une thématique ou quelques mots-clés peuvent désormais conduire, en quelques instants, vers une multitude de références, d'explications et de pistes de recherche qui auraient autrefois nécessité des heures, voire des jours, pour être identifiées. Je ne conteste pas l'immense avantage que représente une telle évolution : elle permet à celui qui travaille de repérer plus rapidement certaines informations et d'accéder à des ressources qui n'auraient pas toujours été immédiatement accessibles. Mais cette facilité introduit une distinction essentielle entre trouver une information et construire un savoir. La première opération peut être considérablement accélérée ; la seconde suppose toujours de comprendre, de comparer, de replacer les informations dans leur contexte et de confronter les sources entre elles. C'est aussi pour cette raison que certaines thèses et certains mémoires produits dans les périodes antérieures peuvent présenter, sur un aspect particulier, une valeur singulière : ils témoignent d'un rapport au savoir dans lequel la recherche imposait une confrontation plus directe et plus prolongée avec les sources. Il ne s'agit évidemment pas d'affirmer que les travaux contemporains seraient nécessairement moins sérieux ou moins pertinents, mais de reconnaître que les conditions dans lesquelles un savoir est acquis peuvent participer à la formation intellectuelle de celui qui le produit.

HOUDAIDJY SAID ALI, Juriste
Publiciste et Internationaliste
- Paris-France

MONDIAL DE PÉTANQUE :

La délégation comorienne part ce mercredi

Enfin, une bonne nouvelle pour les boulistes comoriens. Le gouvernement a enfin débloqué les moyens nécessaires pour permettre à la délégation comorienne de s'envoler ce jour pour Bangkok, où elle doit prendre part au championnat du monde de pétanque. Un effort du gouvernement qu'il faut saluer, dans la mesure où elle permet cette participation comorienne et évité dans le même temps une suspension certaine de cette fédération lors des prochaines compétitions internationales.

Et pourtant, en coulisse la bataille n'était facile, elle était même très rude pour parvenir à ce résultat que tout le monde semble apprécier. Si le ministère de tutelle avait fait l'essentiel acceptant le budget. Faire débloquer les fonds s'est avéré d'une difficulté herculéenne. Et l'intervention d'un homme a permis de décanter la situation. En effet le président du COJI-COMORES a pesé de tout son poids pour le décaissement. Si le suspens a tenu en haleine le petit monde de la boule comorienne, l'épilogue est tout aussi heureux, car il permet aux boulistes de voir leurs efforts de préparations être récompensés.

Au-delà du dénouement heureux de ce dossier, un fait mérite toutefois d'être souligné : l'implication personnelle du président du COJI-COMORES, Mohamed Issimaila, dont l'intervention a manifestement permis de débloquer une situation qui semblait dans l'impasse. Un engagement qui contraste avec l'absence remarquée du Comité Olympique et Sportif des Îles Comores (COSIC). Pourtant, en sa qualité d'organe faîtier du mouvement sportif national, le COSIC est précisément censé défendre et veiller aux intérêts des fédérations qui le composent. Son silence dans un dossier aussi déterminant soulève donc une véritable interrogation sur son rôle d'accompagnement et de représentation. Car si les boulistes peuvent aujourd'hui se réjouir, cette issue rappelle surtout qu'au-delà des discours, le sport comorien a besoin d'institutions capables de se mobiliser concrètement lorsque les fédérations sont en difficulté.



Le voyage de Bangkok marque en tout cas une évolution manifeste pour les boulistes comoriens qui reviennent au championnat du monde, quatre ans après leur dernière participation. L'appui gouvernemental permettra en effet de prendre en charge tous les frais nécessaire au voyage (Hébergement, frais d'engagement, visas, …), bref, la totale. « Nous tenons à remercier le gouvernement à travers les ministères des finances, de la jeunesse et sports et surtout au COJI-Comores, en particulier au président Mohamed Ismael pour ses efférents inlassables pour qu'on puisse arriver à un tel résultat », s'est exprimé Dr Nizar, président de l'antenne régionale de Ngazidja. Si le format de la délégation et presque réduit de moitié, l'équipe qui sera présente en Thaïlande a suffisamment les moyens pour s'illustrer dans la plus grande des compétitions de pétanque. Avec une équipe de triplette et en tir de précision, les Comores sont bien huilés pour briller de cette semaine de compétition, du 20 au 25 novembre.

Imtiyaz

POLITIQUE :

Le SG des finances à la manœuvre pour renforcer les adhésions à la CRC

Le secrétaire général du ministère des Finances, Dhoihirdine Ahamada Bacar, a poursuivi dimanche 08 novembre sa campagne de mobilisation en faveur de la Convention pour le renouveau des Comores (CRC) dans la région de Djando. À Hagnamoida et Hamavouna, il a appelé les habitants, notamment les jeunes, à rejoindre les rangs du parti. Cette opération de proximité a également été l'occasion d'évoquer plusieurs préoccupations locales, dont la réhabilitation annoncée de la route Wanani-Hagnamoida.

La campagne d'adhésion à la Convention pour le renouveau des Comores (CRC) se poursuit dans la région de Djando. Dimanche 08 novembre, le secrétaire général du ministère des Finances, Dhoihirdine Ahamada Bacar, s'est rendu dans les localités de Hagnamoida et Hamavouna pour une opération de sensibilisation et de mobilisation politique. Accueilli par les habitants, le responsable politique a échangé avec les populations autour de la vision et des ambitions de son parti. L'objectif affiché était de renforcer les adhésions dans ces deux villages, où les résultats des précédentes opérations d'enregistrement étaient, selon les informations communiquées, jugés insuffisants.



Au cours des rencontres, Dhoihirdine Ahamada Bacar a invité les citoyens à rejoindre la CRC, en mettant notamment l'accent sur les valeurs d'unité, de solidarité et de développement. La mobilisation a également suscité l'intérêt de plusieurs jeunes qui, jusque-là, étaient restés en marge des activités politiques et qui ont manifesté leur volonté de s'engager aux côtés du parti. Au-delà du discours politique, la visite a été marquée par l'évocation de certaines préoccupations liées au développement local. À Hagnamoida, le secrétaire général du ministère des Finances a notamment annoncé un prochain projet de réhabilitation de la route Wanani-Hagnamoida, dont l'état de dégradation constitue depuis plusieurs années une source de difficultés pour les usagers.

Cette annonce a replacé les questions d'infrastructures au cœur des échanges avec les habitants, alors que l'amélioration des conditions de déplacement demeure une préoccupation pour les populations de cette partie de Djando. Se disant disponible pour rester à l'écoute des citoyens, Dhoihirdine Ahamada Bacar les a encouragés à se rapprocher des autorités afin de faire connaître leurs doléances et de rechercher ensemble des solutions aux difficultés rencontrées. À Hagnamoida comme à Hamavouna, cette étape s'inscrit dans une campagne plus large de mobilisation de la CRC à travers la région de Djando, avec pour objectif de consolider sa présence locale et d'élargir sa base d'adhérents.

Riwad

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES
La Gazette des Comores
Moroni Badjanani
Tél. : 763 26 20 BP 2216
E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

RÉSERVE DE BIOSPHÈRE DE MWALI :

L'université appelée à renforcer son engagement

La protection des écosystèmes de Mwali et le rôle de la Réserve de biosphère dans la conservation du patrimoine naturel de l'île ont été au centre d'une conférence organisée samedi 14 novembre à l'Alliance française de Fomboni. Destinée aux étudiants en licence d'agronomie de l'antenne universitaire de Mwali, cette rencontre a permis de mettre en lumière les enjeux de la conservation des forêts sèches, les résultats de recherches scientifiques et la nécessité d'impliquer les nouvelles générations dans la sauvegarde de la biodiversité.



Trois intervenants, Tsira, Ben Anthoy et Attoumani Kassim, ont animé les échanges autour de la préservation de la faune, de la flore et des ressources naturelles. Pour M. Tsira, l'objectif était avant tout de faire connaître aux étudiants les missions fondamentales de la Réserve de biosphère de Mwali, notamment ses trois fonctions : la conservation de la biodiversité, le développement durable et le soutien à la recherche scientifique. Il s'agissait également de susciter leur intérêt et de les encourager à prendre part aux initiatives de protection de l'environnement. L'intervention de Ben Anthoy a particulièrement retenu l'attention. À travers la présentation des résultats de sa thèse de doctorat, le chercheur a partagé ses travaux sur la dynamique des forêts sèches de Mohéli, les connaissances traditionnelles liées aux plantes ainsi que leurs différents usages par les populations locales. Ses recherches mettent en évidence l'importance écologique et scientifique de ces formations forestières, mais aussi les menaces qui pèsent sur leur préservation.

Ces résultats pourraient notamment contribuer à améliorer le suivi des espèces végétales et à orienter les stratégies de conservation du Parc national de Mwali. Ils illustrent également la place de la recherche dans les missions de la Réserve de biosphère, qui couvre l'ensemble de l'île et accompagne les actions de formation, d'éducation environnementale et de suivi scientifique. La rencontre a également été marquée par la remise symbolique de deux copies du certificat officiel de désignation de la Réserve de biosphère de Mwali, délivré dans le cadre du programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO. L'une a été remise au directeur de l'antenne universitaire de Mohéli et l'autre à la représentante de l'Alliance française de Fomboni.

À travers ce geste, les responsables de la réserve entendent renforcer les liens avec les institutions universitaires et culturelles afin de multiplier les initiatives en matière de recherche, de formation et de sensibilisation. Au-delà des communications scientifiques, cette conférence rappelle que la préservation du patrimoine naturel de Mwali ne relève pas uniquement des organismes spécialisés. Elle suppose une mobilisation collective associant chercheurs, étudiants, institutions et communautés locales. La formation et l'engagement de la jeunesse apparaissent ainsi comme des leviers essentiels pour assurer la sauvegarde durable de la biodiversité de Mwali.

Riwad

Ethiopian
The New Spirit of Africa

Agence Matembezi GSSA
d'Ethiopian Airlines aux Comores



NOUS RECRUTONS
Agent Marketing (Orienté Terrain)

Rejoignez notre équipe et contribuez au développement d'Ethiopian Airlines aux Comores !

Votre mission

Assurer la promotion de la compagnie Ethiopian Airlines auprès de nos clients et partenaires, à la fois au bureau et sur le terrain, en :

- Prospectant de nouveaux clients (agences de voyages, entreprises, institutions...).
- Organisant des actions marketing et des événements.
- Représentant la compagnie auprès de nos partenaires et sur le terrain.
- Contribuant à la croissance de notre agence.

Profil recherché

- **Diplôme :** Licence en Marketing, Communication ou domaine équivalent.
- **Expérience :** une première expérience en marketing, vente ou relation client est un atout (souhaitée).
- **Compétences :** communication, esprit d'initiative, sens du contact et capacité à travailler sur le terrain.
- **Langues :** Français (courant), Anglais (souhaité).
- Bonne connaissance du marché local (atout).
- Permis de conduire (souhaité).

Période de candidature :
du lundi 16 au mardi 24 novembre 2026.

Plus qu'un voyage... une connexion.

EXIM BANK

AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

Recrutement d'un Prestataire en Électricité

Réf : EXIM/AO/ELEC/2026-11

EXIM BANK COMORES lance un appel d'offres pour la sélection d'un prestataire qualifié chargé des prestations d'électricité.

Retrait du Cahier des Charges :

Les candidats intéressés sont invités à retirer le dossier d'appel d'offres :

- Directement au **Secrétariat du Siège d'Exim Bank** (sis Place de France, Moroni) ;
- Ou en envoyant une demande par e-mail à l'adresse : **admin_km@eximbank-km.com**.

Dépôt des Candidatures:

- **Date limite de dépôt :** Vendredi 27 novembre 2026 à 14h00 (heure locale).
- **Lieu de dépôt :** Secrétariat du Siège d'Exim Bank, Place de France, Moroni.
- **Important :** Les dossiers doivent être déposés sous pli fermé. **Les candidatures transmises par voie électronique ne seront pas acceptées.**

La Direction

EXIM BANK COMORES S.A. MORONI



Meilleure banque de l'année 2025 aux Comores